



4^e
édition

CARREFOUR DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU FINISTÈRE

30 SEPTEMBRE
1^{er} OCTOBRE 2010

LE QUARTZ BREST

Organisé par :



A.M.F.
Association des Maires
du Finistère

en partenariat avec :



Le Télégramme



GDF SUEZ



VEOLIA



Le Télégramme

Carrefour des communes. Les maires à un tournant



Photo Patrice L. Berve

Le maire de Landrévarzec, Lucien Kerrec (à droite), a reçu le trophée pour son journal dans la catégorie des communes de 1.001 à 2.000 habitants.

Derrière l'ambiance conviviale, l'heure est aux interrogations et à une certaine morosité au carrefour des communes et des communautés de communes du Finistère qui se tient, depuis hier et jusqu'à ce soir, à Brest. En cause, entre autres, une réforme territoriale au contenu encore incertain, une augmentation des charges et une baisse des moyens pour les communes qui auront à la fois des conséquences sur la vie de leurs habitants et sur la santé économique du département.

Le sentiment répandu est que l'État tend à se désengager de plus en plus. Ainsi, regrette le président de l'association des maires du Finistère, Jean-René Joncour, dans le dossier du TGV Ouest, la ligne Paris-Brest et Quimper ne serait plus prioritaire. Un texte de protestation des élus est annoncé pour aujourd'hui.

Les journaux communaux récompensés

Les trophées destinés à récompenser les « meilleurs journaux communaux ou communautaires » du Finistère ont été, par ailleurs, attribués hier. Communes ou communautés avaient été réparties en fonction de leur taille en six catégories. Le jury qui les a départagés a tenu compte de plusieurs facteurs, comme leur intérêt rédactionnel, leur contenu pratique pour le citoyen ou leur facilité de lecture. Catégorie communes de moins de 1.000 habitants: Le Cloître-Pleyben. Catégorie de 1.001 à 2.000 habitants: Landrévarzec. De 2.001 à 3.500 habitants: Santec. De 3.501 à 12.500 habitants: Riec-sur-Belon. Plus de 12.500 habitants: Landerneau. Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI): Quimper-communauté.

Le Télégramme

Carrefour des communes. Fête des maires au goût amer

Ambiance décontractée, hier, pour le quatrième carrefour des communes du Finistère. Mais la vitrine festive cache un profond malaise des maires face aux réformes annoncées.

Des comédiens ont ouvert le bal, en revisitant un pan d'histoire, la création des communes le 14 octobre 1889.



« À quelle sauce allons-nous être mangés ? ». Jean-René Joncour, premier magistrat de Coray et président de l'Association des maires du Finistère, s'est fait le porte-parole des interrogations de ses 282 collègues, confrontés à « une période chahutée ».

« L'année 2011 ouvre, pour les élus locaux, une période inédite avec, d'un côté, la suppression de la taxe professionnelle pour les groupements à fiscalité propre et l'apparition d'un nouveau

panier de recettes et, de l'autre, une réforme territoriale dont l'examen n'est pas, à ce jour, totalement achevé (...). L'incertitude grandit chez nos élus locaux car ils constatent que les charges augmentent et les moyens baissent : un effet de ciseaux qui nous conduit à nous interroger sur la façon dont nous allons financer nos services publics locaux et nos investissements ». Pour le président de l'AMF, « ces coupes sombres, qui menacent

de s'imposer, auront des conséquences inévitables sur la vie de nos concitoyens et la santé économique du département, en termes d'emploi, notamment, et d'augmentation des impôts ménages ».

Tout le monde va trinquer
Pierre Maille s'est dit pareillement soucieux de cette baisse programmée de moyens et de la réduction des projets communaux. Pour le président du

conseil général, il convient de « chercher des réponses collectives ».

Les inquiétudes des uns et des autres, le préfet Pascal Mailhos dit les avoir bien entendues. « Notre pays ne va pas bien. Il souffre sur les plans financiers, économique et social. Chacun devra en subir les conséquences ». Et de rappeler que « les moyens donnés à l'État diminuent eux aussi. À titre d'exemple, nous avons perdu 30 postes sur les 300 que comptaient les services de la préfecture, à mon arrivée, il y a deux ans. Il est donc normal que les collectivités locales prennent également leur part ».

Quant aux modalités de ce grand train de réformes « nécessaires », le représentant de l'État rappelle qu'elles ne sont pas de son ressort.

Signe des tensions qui se font jour entre l'État et la pointe bretonne, le dossier du TGV Ouest. « La ligne Paris-Brest et Quimper ne serait plus prioritaire, s'émeut Jean-René Joncour. Comment accepter ce renoncement ? Je proposerai aux maires et représentants d'EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale), réunis demain (aujourd'hui, NDLR), en assemblée générale, le texte d'une motion de refus pur et simple ».

Alain Coquil

Le président des maires tire le signal d'alarme

« L'incertitude grandit », a constaté Jean-René Joncour, hier à Brest, en inaugurant le Carrefour des communes. Les maires craignent d'avoir à augmenter fortement les impôts locaux.

« Nous nous demandons pour beaucoup à quelle sauce nous allons être mangés. » Hier, à Brest, le président de l'Association des maires du Finistère, Jean-René Joncour, n'a pas fait dans la langue de bois. En inaugurant le 4^e Carrefour des communes, il a énuméré les multiples motifs d'inquiétude, pour ne pas dire de mécontentement, de ses collègues.

Une chose est sûre. De profonds changements les attendent en 2011. Ils expérimenteront une nouvelle fiscalité marquée par la disparition de la taxe professionnelle. La réforme territoriale entrera en application. Ajoutez à cela le gel des dotations de l'État synonyme de stagnation ou de diminution des ressources... « Les élus locaux ont légitimement le sentiment de traverser une zone de turbulence. »

« Réduire la voilure »

Les moyens baissent et les charges augmentent. Jean-René Joncour tire le signal d'alarme. « L'incertitude grandit. Des coupes sombres menacent de s'imposer. » Des investissements risquent d'être remis à plus tard. Les travaux de voirie, par exemple.

Contraints de « réduire la voilure », les maires pourraient aussi se voir contraints de fortement augmenter les impôts ménages. Moins de réalisations d'un côté, plus d'impôts de l'autre. C'est la recette de l'impopularité assurée !

Le flou entretenu sur les nouvelles recettes dont les élus disposeront pour établir les budgets 2011 alimente la grogne. Le découragement menacerait bon nombre de maires.

« Je sais que beaucoup d'entre nous sortiront de la vie publique en



« Les élus locaux ont légitimement le sentiment de traverser une zone de turbulence », affirme Jean-René Joncour, le président de l'Association des maires du Finistère. A gauche, le préfet du Finistère, Pascal Mailhos.

2014, au terme naturel de longues années de mandat, avertit Jean-René Joncour. Mais il ne faudrait pas que d'autres jettent l'éponge parce qu'être maire sera devenu mission quasi-impossible. » Déjà, lors des dernières élections municipales, près d'une commune sur deux a changé de premier magistrat dans le Finistère.

Ligne TGV : le préfet rassurant

Demier sujet qui fâche, le TGV. Devant le préfet, Pascal Mailhos, le président

de l'Association des maires du Finistère s'est associé à la « vive inquiétude » des sénateurs François Marc et Philippe Paul. Le passage à la grande vitesse de la ligne de chemin de fer Paris-Brest et Paris-Quimper ne serait plus prioritaire. Dès aujourd'hui, Jean-René Joncour proposera aux maires, réunis en assemblée générale, de voter une motion de refus « pur et simple ».

Le préfet Mailhos s'est efforcé de désamorcer le mécontentement. Il a assuré que les sacrifices sont partagés. Et que l'État donne l'exemple

Par exemple, les services préfectoraux ont perdu plus de 10 % de leurs effectifs dans le Finistère.

Concernant la ligne TGV, Pascal Mailhos s'est voulu rassurant. Le préfet de région et lui-même sont « très attentifs » à ce dossier qui figure dans le contrat de projet État-Région signé en 2007. « Nous veillerons à ce que la parole de l'État soit respectée », a affirmé le préfet du Finistère. Voilà une phrase qui a dû mettre un peu de baume au cœur des élus finistériens.

O.M.



Trois questions à...

Dominique Brachet, directrice de la Mission Intercommunalité, Association des maires de France.

La réforme territoriale est en cours de discussion au Parlement. Que va-t-elle changer à l'intercommunalité ?

D'abord, elle prévoit la désignation au suffrage universel direct des délégués des communes au-dessus d'un certain seuil de population. L'Association des maires de France propose que ce seuil soit fixé à 500 habitants. Les noms des candidats seront fléchés lors de l'élection municipale. On saura quels élus iront siéger à l'intercommunalité. Dans les communautés urbaines, comme

Brest, la ville centre pourra avoir plus de 50 % des sièges. En revanche, ce ne sera pas forcément le cas dans les communautés d'agglomération, comme Quimper.

Quelles sont les conséquences de ce mode de désignation ?

Ce mode de désignation politise la communauté de communes. À partir de trois délégués dans une commune, l'opposition municipale siégera forcément à la communauté. Enfin, on va parler de l'intercommunalité lors des élections municipales ! C'est plutôt une bonne chose. Aujourd'hui, les quatre cinquièmes des décisions concernant les habitants d'une commune sont prises à l'échelon communautaire.

Aujourd'hui, certaines communes restent en dehors de l'intercommunalité. Que deviennent-elles ?

Avec la réforme, elles devront intégrer une Intercommunalité. Ce processus de rationalisation commencera en 2012. On demandera alors l'accord des élus. À défaut d'accord des communes, le préfet disposera en 2013 du pouvoir de modifier le périmètre des communautés de communes. L'intérêt des communes est d'anticiper le mouvement. Sinon, elles risquent de se faire imposer un choix par le préfet.

Propos recueillis par
Olivier MÉLENNEC.



Dominique Brachet.

>Toute l'actualité du grand ouest > Finistère - vendredi 01 octobre 2010

Le président des maires tire le signal d'alarme - Finistère

vendredi 01 octobre 2010



« L'incertitude grandit », a constaté Jean-René Joncour, hier à Brest, en inaugurant le Carrefour des communes. Les maires craignent d'avoir à augmenter fortement les impôts locaux.

« Nous nous demandons pour beaucoup à quelle sauce nous allons être mangés. » Hier, à Brest, le président de l'Association des maires du Finistère, Jean-René Joncour, n'a pas fait dans la langue de bois. En inaugurant le 4^e Carrefour des communes, il a énuméré les multiples motifs d'inquiétude, pour ne pas dire de mécontentement, de ses collègues.

Une chose est sûre. De profonds changements les attendent en 2011. Ils expérimenteront une nouvelle fiscalité marquée par la disparition de la taxe professionnelle. La réforme territoriale entrera en application. Ajoutez à cela le gel des dotations de l'État synonyme de stagnation ou de diminution des ressources... « **Les élus locaux ont légitimement le sentiment de traverser une zone de turbulence.** »

« Réduire la voiture »

Les moyens baissent et les charges augmentent. Jean-René Joncour tire le signal d'alarme. « **L'incertitude grandit. Des coupes sombres menacent de s'imposer.** » Des investissements risquent d'être remis à plus tard. Les travaux de voirie, par exemple.

Contraints de « **réduire la voiture** », les maires pourraient aussi se voir contraints de fortement augmenter les impôts ménage. Moins de réalisations d'un côté, plus d'impôts de l'autre. C'est la recette de l'impopularité assurée !

Le flou entretenu sur les nouvelles recettes dont les élus disposeront pour établir les budgets 2011 alimente la grogne. Le découragement menacerait bon nombre de maires.

« **Je sais que beaucoup d'entre nous sortiront de la vie publique en 2014, au terme naturel de longues années de mandat, avertit Jean-René Joncour. Mais il ne faudrait pas que d'autres jettent l'éponge parce qu'être maire sera devenu mission quasi-impossible.** » Déjà, lors des dernières élections municipales, près d'une commune sur deux a changé de premier magistrat dans le Finistère.

Ligne TGV : le préfet rassurant

Dernier sujet qui fâche, le TGV. Devant le préfet, Pascal Mailhos, le président de l'Association des maires du Finistère s'est associé à la « **vive inquiétude** » des sénateurs François Marc et Philippe Paul. Le passage à la grande vitesse de la ligne de chemin de fer Paris-Brest et Paris-Quimper ne serait plus prioritaire. Dès aujourd'hui, Jean-René Joncour proposera aux maires, réunis en assemblée générale, de voter une motion de refus « **pur et simple** ».

Le préfet Mailhos s'est efforcé de désamorcer le mécontentement. Il a assuré que les sacrifices sont partagés. Et que l'État donne l'exemple. Par exemple, les services préfectoraux ont perdu plus de 10 % de leurs effectifs dans le Finistère.

Concernant la ligne TGV, Pascal Mailhos s'est voulu rassurant. Le préfet de région et lui-même sont « **très attentifs** » à ce dossier qui figure dans le contrat de projet État-Région signé en 2007. « **Nous veillerons à ce que la parole de l'État soit respectée** », a affirmé le préfet du Finistère. Voilà une phrase qui a dû mettre un peu de baume au cœur des élus finistériens.

O.M.

>Toute l'actualité du grand ouest > Finistère - vendredi 01 octobre 2010

Intercommunalité : une nouvelle donne se prépare - Finistère

vendredi 01 octobre 2010



Trois questions à...

Dominique Brachet, directrice de la Mission intercommunalité, Association des maires de France.

La réforme territoriale est en cours de discussion au Parlement. Que va-t-elle changer à l'intercommunalité ?

D'abord, elle prévoit la désignation au suffrage universel direct des délégués des communes au-dessus d'un certain seuil de population. L'Association des maires de France propose que ce seuil soit fixé à 500 habitants. Les noms des candidats seront flechés lors de l'élection municipale. On saura quels élus iront siéger à l'intercommunalité. Dans les communautés urbaines, comme Brest, la ville centre pourra avoir plus de 50 % des sièges. En revanche, ce ne sera pas forcément le cas dans les communautés d'agglomération, comme Quimper.

Quelles sont les conséquences de ce mode de désignation ?

Ce mode de désignation politise la communauté de communes. À partir de trois délégués dans une commune, l'opposition municipale siégera forcément à la communauté. Enfin, on va parler de l'intercommunalité lors des élections municipales ! C'est plutôt une bonne chose. Aujourd'hui, les quatre cinquièmes des décisions concernant les habitants d'une commune sont prises à l'échelon communautaire.

Aujourd'hui, certaines communes restent en dehors de l'intercommunalité. Que deviennent-elles ?

Avec la réforme, elles devront intégrer une intercommunalité. Ce processus de rationalisation commencera en 2012. On demandera alors l'accord des élus. À défaut d'accord des communes, le préfet disposera en 2013 du pouvoir de modifier le périmètre des communautés de communes. L'intérêt des communes est d'anticiper le mouvement. Sinon, elles risquent de se faire imposer un choix par le préfet.

Propos recueillis par Olivier MÉLENNEC.

FINISTÈRE

Carrefour des communes. Précision

2 octobre 2010

La photo qui accompagnait le texte que nous avons publié en page 9 de notre édition d'hier, texte relatif au carrefour des communes, était accompagnée d'une légende erronée. L'élu présent sur cette photo n'était pas le maire de Landrévarzec, Lucien Kerrec, mais celui de Coray, Jean-René Joncour, par ailleurs président de l'association des maires du Finistère. Le Télégramme présente ses excuses aux deux intéressés.

Tags: [Politique](#) [Carrefour des communes](#) [Maires](#) [Précision](#)

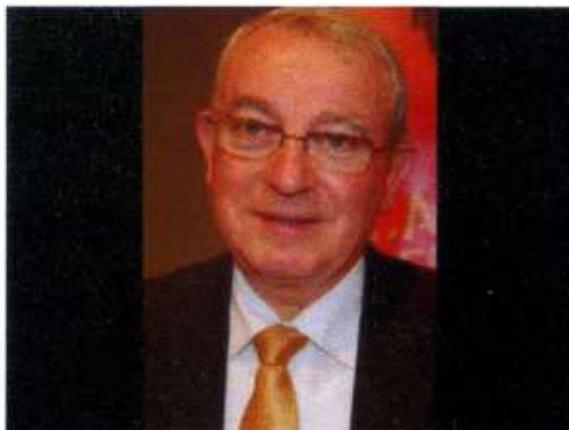
LeTélégramme.com

FINISTÈRE

Maire en 2010. C'est quoi le bonheur ?

2 octobre 2010

Peut-on encore s'épanouir en tant que maire ? Surexposition médiatique et juridique, complexification des dossiers, raréfaction des moyens et isolement au sein des plus petites communes. Beaucoup envisagent de démissionner en 2014. Jean-René Joncour, maire de Coray, président de la communauté de communes de Haute Cornouaille et de l'association des 283 maires du Finistère (*), garde la foi.



Quels sont les motifs de satisfaction d'un maire en 2010 ?

La proximité avec ses concitoyens reste le pilier et l'intérêt essentiel de la fonction. Être à la disposition, se rendre utile, avoir le sentiment de régler des problèmes ou des conflits. Et puis, réaliser un projet jusqu'à sa fin est une immense satisfaction pour un maire et son équipe. On apprend ainsi tous les jours et dans tous les domaines.

La complexité de certains dossiers ne gâche-t-elle pas le plaisir ?

A certains moments, si. Mais justement, la curiosité dont il faut faire preuve et la complémentarité que demande la fonction participent à nous tenir en permanence attentif. C'est stimulant psychologiquement, c'est passionnant au cœur d'une retraite que l'on trouve ainsi à occuper plus que largement.

Président de communauté de communes ou maire, dans quelle fonction vous épanouissez-vous le plus ?

Dans celle de maire, sans hésiter, toujours en raison de la proximité de terrain avec les administrés. La fonction de président de communauté de communes est plus politique, plus administrative.

L'indemnité ajoute-t-elle au bonheur d'être maire ?

Cette indemnité varie suivant la taille de la municipalité. Elle est de 1.640 EUR brut pour ma part, n'est pas le moteur de mon engagement mais se justifie largement au vu du temps passé, des kilomètres parcourus et de l'investissement qui est le nôtre.

* En colloque jusqu'à hier au Quartz, à Brest.

Propos recueillis par Stéphane Jézéquel

Maire en 2010. C'est quoi le bonheur ?



Photo S.J.

Le président des maires du Finistère, Jean-René Joncour, trouve encore de bonnes raisons d'être maire.

Peut-on encore s'épanouir en tant que maire ? Surexposition médiatique et juridique, complexification des dossiers, raréfaction des moyens et isolement au sein des plus petites communes. Beaucoup envisagent de démissionner en 2014.

Jean-René Joncour, maire de Coray, président de la communauté de communes de Haute Cornouaille et de l'association des 283 maires du Finistère (*), garde la foi.

Quels sont les motifs de satisfaction d'un maire en 2010 ?

La proximité avec ses concitoyens reste le pilier et l'intérêt essentiel de la fonction. Etre à la disposition, se rendre utile, avoir le sentiment de régler des problèmes ou des conflits. Et puis, réaliser un projet jusqu'à sa fin est une immense satis-

faction pour un maire et son équipe. On apprend ainsi tous les jours et dans tous les domaines.

La complexité de certains dossiers ne gâche-t-elle pas le plaisir ?

A certains moments, si. Mais justement, la curiosité dont il faut faire preuve et la complémentarité que demande la fonction participent à nous tenir en permanence attentif. C'est stimulant psychologiquement, c'est passionnant au cœur d'une retraite que l'on trouve ainsi à occuper plus que largement.

Président de communauté de communes ou maire, dans quelle fonction vous épanouissez-vous le plus ?

Dans celle de maire, sans hésiter, toujours en raison de la proximité de terrain avec les administrés. La fonction de président de communauté de communes est plus politique, plus administrative.

L'indemnité ajoute-t-elle au bonheur d'être maire ?

Cette indemnité varie suivant la taille de la municipalité. Elle est de 1.640 € brut pour ma part, n'est pas le moteur de mon engagement mais se justifie largement au vu du temps passé, des kilomètres parcourus et de l'investissement qui est le nôtre.

**Propos recueillis
par Stéphane Jézéquel**

** En colloque jusqu'à hier au Quartz, à Brest.*



Trophée

Le *Tambour* a été élu meilleur journal communal du département, dans la catégorie des villes de plus de 2 500 habitants. Le maire a reçu le Trophée jeudi, à l'occasion du Congrès des communes, organisé au Quartz, à Brest. L'attribution était en concurrence avec les villes de Morlaix et de Concarneau. Le numéro d'octobre-décembre sera distribué dans les boîtes aux lettres courant de la semaine prochaine.

Le Télégramme Bretagne

Maire en 2010. C'est quoi le bonheur ?



Le président des maires de Finistère, Jean-René Joncour, trouve encore de bonnes raisons d'être maire.

Peut-on encore s'épanouir en tant que maire ? Surposition médiatique et juridique, complexification des dossiers, rarefaction des moyens et isolement au sein des plus petites communes. Beaucoup envisagent de démissionner en 2014.

Jean-René Joncour, maire de Coray, président de la communauté de communes de Haute Cornouaille et de l'association des 297 maires du Finistère (*), qu'en dit-il ?

Quels sont les motifs de satisfaction d'un maire en 2010 ?
La proximité avec ses concitoyens reste le pilier et l'intérêt essentiel de la fonction. Être à la disposition, se rendre utile, avoir le sentiment de régler des problèmes ou des conflits. Et puis, réaliser un projet jusqu'à sa fin est une immense satisfac-

tion pour un maire et son équipe. On applaudit ainsi tous les jours et dans tous les domaines.

La complexité de certains dossiers ne gâche-t-elle pas le plaisir ?

À certains moments, si. Mais justement, la curiosité dont il faut faire preuve et la complémentarité que demande la fonction participent à nous tenir en permanence attentif. C'est stimulant psychologiquement, c'est passionnant au cœur d'une retraite que l'on trouve ainsi à occuper plus que largement.

Président de communauté de communes ou maire, dans quelle fonction vous épanouissez-vous le plus ?

Dans celle de maire, sans hésiter, toujours en raison de la proximité de terrain avec les administrés. La fonction de président de communauté de communes est plus politique, plus administrative.

L'indemnité ajoute-t-elle au bonheur d'être maire ?

Cette indemnité varie suivant la taille de la municipalité. Elle est de 1.640 € brut pour ma part, n'est pas le moteur de mon engagement mais se justifie largement au vu du temps passé, des kilomètres parcourus et de l'investissement qui est le nôtre.

Propos recueillis par Stéphane Jézéquel

* En colloque jusqu'à hier au Quartz, à Brest.

LA DÉFOUR DES COMMUNES. PRÉCISION

La photo qui accompagnait le texte que nous avons publié en page 9 de notre édition d'hier, texte relatif au caracolage des communes, était accompagnée d'une légende erronée. L' élu présent sur cette photo n'était pas le maire de Landerneau, Lucien Kerker, mais celui de Coray, Jean-René Joncour, par ailleurs président de l'association des maires du Finistère. Le Télégramme présente ses excuses aux deux intéressés.



Finistère

Les municipalités récompensées pour leurs journaux



Le maire de Landerneau a reçu son trophée, sous les auspices de l'assemblée départementale.

Jeudi, à l'occasion du congrès des communes du Finistère, le prix du meilleur journal communal ou communautaire a été décerné.

Attribué aux dix communes les plus appréciées de l'intérêt rédactionnel à la pertinence des informations, le prix a été décerné en fonction de la taille des communes, après délibération par un jury de 18 personnes.

Dans la catégorie des communes de moins de 1 000 habitants, Le *Tambour* de Landerneau a remporté

l'approbation. Landerneau a été élu pour les communes de 1 000 à 2 000 habitants. Sarrac pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants. Yvon Chavale-Roc pour Balon pour Landerneau pour les agglomérations comptant plus de 10 000 habitants. Et Luzeac dans la catégorie des EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). Les maires et élus participants au congrès ont remercié le maire de Landerneau, Guy de Christian-Henry.

TGV : une motion des maires finistériens

Ils s'inquiètent de la remise en cause du caractère prioritaire de la ligne entre Paris et la pointe finistérienne.

Le Congrès des communes, c'est la réunion des maires et présidents de communautés de communes du département. Une rencontre qui deux jours déclinée tous les deux ans. Cette année, dans un contexte particulier (réforme territoriale, réforme de la taxe professionnelle, gel des dotations à ces communes pour trois ans), les élus ont eu leur inquiétude face à des changements majeurs (lire Ouest-France d'hier). Autre sujet qui s'est traité pendant ces deux jours de débats : le TGV et la volonté des Finistériens de voir la pointe bretonne à 3 heures de Paris. Mardi, les deux députés Finistériens (PS) et Philippe Piri (UMP) ont en effet eu le signal d'alarme après les « opinions » peu rassurantes apportées par le gouvernement.

Vendredi, les maires ont donc dû se mettre aussi leur garde dans le débat. Ils ont voté une motion de mandant « la confirmation du caractère prioritaire de la ligne TGV Paris, Brest-Quimper et son inscription dans le schéma d'infrastructures des transports. Paris en TGV à trois heures de Brest et de Quimper est une donnée essentielle de l'aménagement du territoire en Finistère, y renoncer serait inacceptable. »

L'assemblée a invité les communes et communautés de communes à adopter cette motion par délibération



L'association des maires du Finistère présidée par Jean-René Joncour.

de leur conseil. Une initiative soutenue par Pierre Maille, président du conseil général, qui entend « à long terme » la possibilité de rallier la pointe du Finistère en 3 h 00 d'ici 2015. Pour aller au-delà, il faut des travaux supplémentaires : c'est là que nous interpellons l'État. » Et, la veille par la voix du député Pascal Madec, deux assure les élus « qu'il tiendra ses engagements ».

Laetitia GREFFIE.

Le Télégramme

LANDRÉVARZEC 05.10.2010

Bulletin municipal. La commune primée

Le week-end dernier, lors du carrefour des communes et communautés de communes qui se tenait au Quartz à Brest, la commune a été primée pour son bulletin municipal, dans la catégorie des communes de 1.000 à 2.000 habitants.

Cette distinction a été décernée par un jury de 18 membres, comprenant des élus, des profession-

nels du tourisme et des entreprises. Plusieurs critères étaient pris en compte pour l'attribution de ce prix : la rédaction du texte, la diversité des articles, l'intérêt local, la partie bilingue ainsi que la présentation du bulletin dont les maquettes sont réalisées par Bernard Jollé, un Landrévarzécois, travaillant pour l'APF de Briec.

Tricolores. Qualification en coupe Jean-Pierre-Gonidec

L'équipe A des Tricolores s'est déplacée, dimanche, à Langolen, pour le compte de la coupe de solidarité Jean-Pierre-Gonidec. En première mi-temps, les deux équipes se sont neutralisées, atteignant la pause sur le score de 0 à 0. En seconde période, ce sont les Langolinois qui ont ouvert la marque, à la septième minute. Pour les Landrévarzécois,

Thomas Le Bris remettait tout d'abord les deux équipes à égalité (61'); ensuite, Yannick Denniel (81') et Ludovic Trellu (89') permettaient aux Tricolores de l'emporter, par 3 à 1.

Samedi, pour le compte de la coupe Tin-Berre, les U15 de l'Entente Landrédern-Briec, l'ont emporté, sur le score de 5 à 0, contre Plonévez-du-Faou.

Bienvenue à Plounevez-Lochrist



Desenvez maît' e Guinevez

- Mairie
- Vie Quotidienne
- Vie Associative
- Tourisme
- Sports
- Histoire

Infos Pratiques

- > Urgences
- > Marées
- > Itinéraire
- > Carte et vue satellite

Abonnez-vous...

Recevez "L'Echo des 4 Vallées" toutes les semaines par email

Votre email:

Envoyer

OCT 2010

Dim	Lun	Mai	Mer	Jeu	Ven	Sam
					2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Accueil du site > Actualités > Information > L'écho des 4 vallées, primé au Carrefour des Communes

L'écho des 4 vallées, primé au Carrefour des Communes

mercredi 6 octobre 2010

Notre journal communal « L'écho des 4 vallées » a participé au « Grand Prix du meilleur journal communal ou communautaire du Finistère » organisé par l'Association des Maires du Finistère. Notre bulletin a été apprécié par le jury du concours, nous décrochons la deuxième place, derrière nos voisins de Santec, qui remportent le trophée. La remise des trophées s'est déroulée au Quartz à Brest, le jeudi 30 septembre.



Plounevez-Lochrist - 29430
 Mardi 26 octobre 2010
 Bruine
 15 °C

Détails Météo

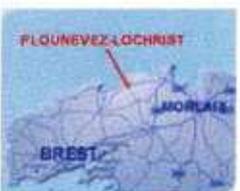
Prévision sur une autre ville

Toute la météo par SMS*

63836

Vos Démarches

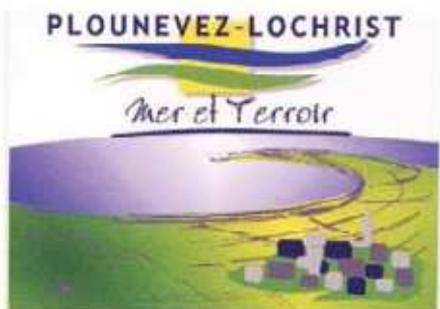
Guide des droits et démarches administratives



[Contactez-nous](#)

[Mentions légales](#)

[Plan du Site](#)



Prochain bulletin communal le 20 octobre 2010
Transmission des articles pour le 19 octobre 12h dernier délai
bulletin@plounevez-lochrist.fr / Tél.: 02.98.61.40.57 / Fax: 02.98.61.41.72

N° 60 DU 06/10/2010 AU 19/10/2010

L'ÉCHO DES 4 VALLÉES



Actualités Plounévésiennes

CLIN D'ŒIL

Notre journal communal « L'écho des 4 vallées » a participé au « Grand Prix du meilleur journal communal ou communautaire du Finistère » organisé par l'Association des Maires du Finistère. Notre bulletin a été apprécié par le jury du concours, nous décrochons la deuxième place, derrière nos voisins de Santec, qui remportent le trophée.



La remise des trophées s'est déroulée au Quartz à Brest, le jeudi 30 septembre.

CARREFOUR DES COMMUNES

Réforme territoriale : les élus sont inquiets

Les 30 septembre et 1^{er} octobre, le 4^e Carrefour des communes du Finistère a accueilli plus de 2 000 participants. Un engouement qui s'explique par le contexte d'incertitude actuel, face à la réforme territoriale à venir ou à celle de la fiscalité locale. Les deux journées de débats auront permis aux élus de mieux cerner la réalité de ce qui les attend sur ces sujets. La même semaine, le gouvernement annonçait un gel des dotations d'État sur 3 ans : « *Nous ne pouvons que regretter ce choix, tout en restant décidés à tenir nos engagements sur les investissements* », a estimé le président de l'Association des maires du Finistère, Jean-René Joncour. L'AMF a par ailleurs adopté une motion, en réaction aux menaces qui planent sur la ligne Bretagne grande vitesse. Considérant que « *Paris en TGV à trois heures de Brest et Quimper est une donnée essentielle de l'aménagement du territoire* », les élus y déclarent « *qu'y renoncer serait inacceptable* » et demandent « *la confirmation du caractère prioritaire* » de la dite ligne.

Le 4^e carrefour aura, dans un autre registre, permis de distinguer les meilleurs journaux communaux et communautaires finistériens. Le palmarès a salué la qualité de six d'entre eux : Le Cloître Pleyben (communes de moins de 1 000 habitants) ; Landrévarzec (communes de plus de 2 000 habitants) ; Santec (de 2 001 à 3 500 habitants) ; Riec-sur-Bélon (3 501 à 12 500 habitants) ; Landerneau (plus de 12 501 habitants), et Quimper communauté pour les Établissements publics de coopération intercommunale.

Le maire a remis douze médailles du travail vendredi soir



Les médaillés avec Sébastien Miossec, le maire (absents sur la photo : Didier Fumanéri et Christine Le Bars).

Vendredi soir, en salle du conseil, a eu lieu une cérémonie pour la remise de médailles du travail, par le maire, à 12 des agents communaux. Étaient présents, les élus locaux, la famille et amis des médaillés.

Jean-Paul Brohic s'est donc vu

remettre la médaille d'or, soit 35 années de services. À noter qu'il est entré dans la fonction publique le 1^{er} juillet 1972 à Moëlan avant de rejoindre la commune de Riec le 1^{er} janvier 1974.

D'autres médailles ont été remises :

le vermeil (30 ans) à Jean-Luc Droal, Didier Fumanéri, Jean-Pierre Laurent, Christine Le Bars et Marie-Thérèse Naviner ; l'argent (20 ans) à Michel Bras, Anne-Marie Grall, Paul Moivan, Michel Harblot, Annie Michelot et Didier Rouat.

Riec.com, reconnu meilleur journal communal du Finistère

La commune s'est vue remettre le prix du « meilleur journal communal du Finistère », pour les communes de 3 501 à 12 500 habitants, à l'occasion du Carrefour des communes du Finistère, à Brest.

Ce prix, remis par un jury composé de journalistes, créatifs, partenaires professionnels et autres, récompense les communes et les communautés qui font preuve d'intérêt rédactionnel, de créativité et d'originalité dans la conception de leur journal. Le trophée, réalisé par un artisan verrier, reçu seulement six mois après la parution d'un Riec.com nouvelle formule, vient récompenser le travail du service communication et des élus pour la mise en page et la rédaction du magazine.

La commune a obtenu la note maximale, 20/20 basée sur trois critères principaux : l'intérêt rédactionnel avec du fond, des informations pratiques, des dossiers intéressants ; la créativité avec un format très original, facile à prendre en main ; la qualité



Sébastien Miossec, le maire, Anne-Gaëlle Le Roux, chargée de communication, et Claude Jaffré, adjoint aux affaires économiques et conseiller général du canton de Font-Aven, ont été fiers de se voir remettre le prix.

graphique avec de la modernité et de la gaieté, des pages zérées, des critères qui placent cette publication au-dessus des autres (particulièrement

nombreuses dans cette catégorie de communes) ; la facilité de lecture avec une grande clarté.

→) Actualités

Carrefour des Communes

15 octobre 2010

Les Genêts d'Or et Sével Services ont participé à la 4ème édition du Carrefour des Communes du Finistère, qui s'est déroulée les 30 septembre et 1er octobre derniers au Quartz à Brest.



Le Carrefour des Communes a été l'occasion de rencontrer élus, agents territoriaux, partenaires des Communes et des Communautés de Communes, d'échanger et de confronter les points de vue dans une ambiance conviviale.



En ligne depuis 2002 - Agence de voyage française située à Paris Opéra - Garantie du prix le plus bas * - www.monde-du-voyage.com

Vol | Hôtel | Vol + Hôtel | Voyage | Week-end | Location | Voiture | Promos



Monde du Voyage > Guide Voyage > France > Bretagne > Finistère > Coray

ACTUALITES CORAY (29370)



Guide Coray (29370), préparer vos vacances Coray -

Actualités Coray

15/10/10 Le junior Malo Stephan a gagné la coupe de Bretagne - Ouest-France



Le junior Malo Stephan a gagné la coupe de Bretagne

Ouest-France

Lauréat de la manche de Coray (29), il ya deux semaines, il renouvelle l'exploit en s'imposant devant Mathieu Le Goupil (40 Saint-Brolaire) et Antoine ...

[et plus encore »](#)

15/10/10 Union? Landivisiou a été élu Ville Amie des Enfants - Ouest-France



Union? Landivisiou a été élu Ville Amie des Enfants

Ouest-France

... Jean-Yves Chiari, sous-préfet de l'arrondissement et Jean-René Joncour, maire de Coray et président de l'Association des maires du Finistère. ...

[et plus encore »](#)

02/10/10 Maire en 2010, C'est quoi le bonheur? - Le Télégramme

Maire en 2010, C'est quoi le bonheur?

Le Télégramme

Jean-René Joncour, maire de Coray, président de la communauté de communes de Haute Cornouaille et de l'association des 253 maires du Finistère (*), garde le ...
Carrefour des communes. Précision Le Télégramme

[2 autres articles »](#)

01/10/10 Carrefour des communes, fête des maires au goût amer - Le Télégramme

Carrefour des communes, Fête des maires au goût amer

Le Télégramme

Jean-René Joncour, premier magistrat de Coray et président de l'Association des maires du Finistère, s'est fait le porte-parole des interrogations de ses ...

[et plus encore »](#)

Agence de réservation
située à Paris Opéra

 LIC N° : 0075960289

Réservation



Sélectionner...

> Promotions

Votre commande

E-mail:

Dossier:

[Se connecter](#)

> Suivi de commande

> Aide / FAQ



Mardi 26 Octobre

[facebook](#) [twitter](#)

=> Autres sites / réseaux

[Flux rss](#) [Favoris](#)

Monde





Sell'ta

Regard sur Guissény

Octobre 2010 - N°49

Sommaire

- Le mot du Maire.....1
- Etat civil.....2
- Le wimax.....3
- Associations.....4
- Lotissement communal.....5
- Chantier international.....6 et 7
- Bibliothèque.....8
- Rencontre.....9
- Ecole Ste Jeanne d'Arc.....10
- Volley Club Guissény.....11
- A domicile.....12 et 13
- Spered Bro Gwiseni14 et 15
- ESG.....16
- Questionnaire de Proust.....17
- Création d'un vivier18 et 19
- Ar Skol.....20
- Randonnée.....21
- Calendrier des manifestations..22
- Retour en images.....23 et 24

Le mot du Maire

Le dernier conseil municipal vient d'approuver le transfert de la compétence tourisme au niveau communautaire. Il appartient maintenant à la communauté de communes d'organiser et de diriger l'accueil et l'information du tourisme ainsi que la promotion touristique. Certes, l'office du tourisme remplissait déjà cette activité et je tiens ici à saluer le travail et le dévouement des bénévoles, qui, au quotidien, ont contribué largement à la vie et à l'attractivité de notre commune. Mais le rapprochement des 5 offices du tourisme de la Côte des Légendes est aujourd'hui nécessaire. J'illustrerai mon propos en faisant référence aux travaux et aux discours de clôture à l'occasion du « Carrefour des communes » organisé par l'association des Maires du Finistère et qui ont été largement relayés par nos journaux. Ce dernier trimestre 2010, nous allons travailler à la mutation et aux nouvelles relations entre l'association de l'OT et la municipalité.



Comme je l'annonçais précédemment, les difficultés et les fragilités de nos populations sont largement liées à la crise économique. Le monde agricole est en souffrance, l'artisanat est en difficulté ... La maîtrise de la dépense publique est incontestablement nécessaire et elle se traduit par un rapprochement des collectivités. La communauté de communes devient une instance incontournable : réfléchir aux besoins de la population, sans empiéter sur les compétences communales. La réforme territoriale annoncée pour 2013/14 est vraisemblablement un de ces outils.

Le gel des dotations liées au transfert des compétences de l'Etat aux communes, la modification de la fiscalité, en particulier la taxe professionnelle qui sera supportée par les ménages ; mettront vos élus en 1^{ère} ligne. Comme le disait Jean René JONCOUR, Président de l'association des Maires du Finistère : « L'incertitude grandit. Des coupes sombres menacent de s'imposer... les élus locaux ont légitimement le sentiment de traverser une zone de turbulence » (OF du 1^{er} oct). Il nous est annoncé plus d'autonomie locale. Si l'objectif est effectivement de permettre aux élus locaux de faire face aux dépenses en jouant sur la pression fiscale alors nous serons confrontés au dilemme : « Contraint de réduire la voilure ou répondre aux besoins en augmentant les impôts... » Face à toutes ces difficultés, je vous rassure sur l'état d'esprit qui règne au sein du conseil municipal. Notre optimisme est toujours là comme au 1^{er} jour. Riche de sa diversité, il a bien l'objectif de servir sa population. Aussi au quotidien, les divers engagements pris avancent et s'organisent. S'il fallait le démontrer, je rappellerais l'engagement de chercher à maintenir nos jeunes sur la commune et l'achat récent d'un terrain à proximité du bourg, ce dernier étant destiné à la réalisation d'un lotissement communal. Je conclurai mon propos en vous assurant notre responsabilisation quotidienne qui se traduit par l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il traduit l'implication des employés communaux et des élus dans votre vie ordinaire. Obligation réglementaire pour les communes soumises à un Plan de Prévention des Risques, le PCS est un outil curatif. Il sera présenté à la population courant octobre.

Un dernier mot pour vous dire que notre magazine affichera le 50^{ème} numéro à sa prochaine édition. Lors du carrefour des communes, le SELLT'A a été nominé dans les 3 premiers dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants. Je tiens ici à saluer le travail de la commission extra municipale « communication » et plus spécialement Juliette CANU, référente cyber-bibliothèque. Journal à vocations associative et communale, je vous invite donc à nous faire part de vos actualités associatives afin de célébrer dignement cette prochaine parution.

Votre dévoué Maire
RAPIN Raphaël



LALALALALALA au centre nautique - ©Annie Decolly

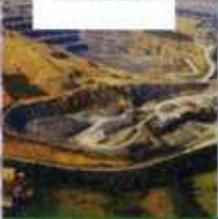


L'Union nationale
des industries de carrières
et matériaux de construction

RECHERCHER

ESPACE ADHERENTS

[L'UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIERES ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION](#)


L'UNICEM


NOS ACTIVITES


DOSSIERS


DOCUMENTATION


ACTUALITES

ACTUALITES UNICEM

LES STATISTIQUES 2009 DU BETON PRET A L'EMPLOI

LES ROCHES ORNEMENTALES PUBLIENT LEURS STATISTIQUES 2009

OLYMPIADES DES NETIERS : UN APPRENTI DU CFA-UNICEM GAGNE A BREST

CINQ NOUVELLES CARRIERES DIPLOMEES DE LA CHARTE ENVIRONNEMENT

UNE PUBLICATION DENONCIANT LES ATOUTS DU BETON DANS LES USAGES AGRICOLES

CONCOURS BPE

UN NOUVEL OUTIL POUR CALCULER LES EMISSIONS DE CO2 DANS LES CARRIERES DE GRANULATS

L'ACCES A LA RESSOURCE EN GRANULATS, PRIORITE DE L'UNION EUROPEENNE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS

LES GRANITIERS BRETONS PRESENTENT LEURS PRODUITS

PHOTOGRAPHIER LA BIODIVERSITE DANS LES CARRIERES : 400 PHOTOS EN COMPETITION

DES COMMISSAIRES-ENQUETEURS BRETONS EN FORMATION SUR LES CARRIERES

ACTUALITES UNICEM

21 octobre 2010

Les statistiques 2009 du béton prêt à l'emploi

Comme chaque année, le SNBPE, Syndicat national du béton prêt à l'emploi, vient de publier les statistiques de son secteur d'activité.
[> En savoir plus](#)

05 octobre 2010

Un nouvel outil pour calculer les émissions de CO2 dans les carrières de granulats

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) et la Charte Environnement des industries de carrières mettent à la disposition de leurs adhérents un nouvel outil qu'elles ont mis au ...
[> En savoir plus](#)



04 octobre 2010

L'accès à la ressource en granulats, priorité de l'Union européenne des producteurs de granulats

L'Union Européenne des Producteurs de Granulats (UEPG) vient de publier son rapport annuel 2009-2010.
[> En savoir plus](#)



01 octobre 2010

Les granitiers bretons présentent leurs produits

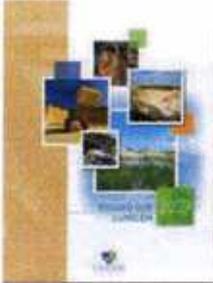
Les 30 septembre et 1er octobre, à Brest, les granitiers bretons ont exposé leurs produits lors du Carnaval des communes du Finistère qu'organise l'Association des Maires du Finistère (AMF) ...
[> En savoir plus](#)



30 septembre 2010

Photographier la biodiversité dans les carrières : 400 photos en compétition

Le concours photos organisé par l'association Charte Environnement des industries de carrières a, cette année encore, rencontré un vif succès auprès du personnel des ...
[> En savoir plus](#)



L'actualité 2009

Les événements marquants dans la vie de l'UNICEM et dans celle des syndicats qui composent la Fédération, sont présentés dans le bref panorama de 24 pages ...
[Regard sur l'UNICEM 2009](#)

[> En savoir plus](#)

01 octobre 2010
> Revenir à la liste

LES GRANITIERS BRETONS PRÉSENTENT LEURS PRODUITS



Les 30 septembre et 1er octobre, à Brest, les granitiers bretons ont exposé leurs produits lors du Carrefour des communes du Finistère qu'organisait l'Association des Maires du Finistère (AMF 29).

Placés pour la première fois sous l'enseigne Granit Breton, les granitiers ont présenté le panel de leurs produits - Huelgoat, Perros-Guirec, Lanhélin et Louvigné -, des granits qui vont revêtir deux places de Brest : celle des Fontaines et celle de Strasbourg, réaménagées dans le cadre de la construction du tramway.

Au nom des granitiers, Christian Corlay, Secrétaire général de l'UNICEM Bretagne, a remis à Jean-René Joncour, Président de l'AMF 29, le logo de l'Association... en granit breton.

Notre photo : le logo de l'AMF 29 aux mains de François Cuillandre, maire de Brest (à gauche), et de Christian Corlay, secrétaire général de l'UNICEM Bretagne (à droite)

1

< Actualité précédente

Actualité suivante >

Les granitiers bretons présentent leurs produits



Corlay, secrétaire général de l'UNICEM Bretagne (à droite)

Les 30 septembre et 1er octobre, à Brest, les granitiers bretons ont exposé leurs produits lors du Carrefour des communes du Finistère qu'organisait l'Association des Maires du Finistère (AMF 29).

Placés pour la première fois sous l'enseigne Granit Breton, les granitiers ont présenté le panel de leurs produits - Huelgoat, Perros-Guirec, Lanhélin et Louvigné -, des granits qui vont revêtir deux places de Brest : celle des Fontaines et celle de Strasbourg, réaménagées dans le cadre de la construction du tramway.

Au nom des granitiers, Christian Corlay, Secrétaire général de l'UNICEM Bretagne, a remis à Jean-René Joncour, Président de l'AMF 29, le logo de l'Association... en granit breton.

Notre photo : le logo de l'AMF 29 aux mains de François Cuillandre, maire de Brest (à gauche), et de Christian

Espace Collectivités

> Accéder aux services

Espace Entreprises

> Accéder aux services

Vous accompagner

> Collectivités

> Entreprises

Mieux connaître le Syndicat mixte

> Devenir membre

30 septembre et 1er octobre à Brest : e-mégalis a exposé au Carrefour des Communes et EPCI du Finistère

e-mégalis a exposé au 4ème Carrefour des Communes et EPCI du Finistère organisé par l'AMF 29, les 30 septembre et 1er octobre au Quartz-Congrès de Brest.

L'équipe du pôle promotion et accompagnement animait plusieurs ateliers sur les marchés publics en ligne et la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Eric Barroche, Président du Syndicat mixte, était présent le 1er octobre sur le stand de e-mégalis, pour échanger avec les visiteurs autour d'un apéritif convivial.



Documents



Dates, horaires et lieu des ateliers e-mégalis

Contacts

*Hélène RAFFRAY - Responsable du Pôle Promotion et Accompagnement
02 99 12 51 70 - helene.raffray@e-megalix.org*

*Thierry GONIDEC - Chargé de mission Pôle Promotion et Accompagnement
02 99 12 51 58 - thierry.gonidec@e-megalix.org*

*Nicolas VIEL - Chargé de mission Pôle Promotion et Accompagnement
02 99 12 51 71 - nicolas.viel@e-megalix.org*

Lu sur le site de l'événement " Le Carrefour s'affiche comme un lieu incontournable d'échanges, d'informations et de retour d'expériences entre collectivités, institutionnels et entreprises. Rendez-vous très attendu, cette manifestation rassemble plus de 2000 congressistes et 03 exposants repartis sur 1000 m2. "

< [Retour vers Agenda](#)

[Accueil](#) | [Actualités](#) | [Agenda](#)

Agenda

[Evénements passés](#) / [Evénements à venir](#)

Dates : octobre 2010

Nombre de résultats : 4

27 au 29 octobre 2010 | Est

Veolia Environnement participe au salon Expolis de Strasbourg

27 au 31 octobre

Exposition biodiversités du Trocadéro

31 octobre 2010

Départ de la route du Rhum à Saint-Malo

Octobre 2010

Présence de Veolia Environnement au Carrefour des communes et au congrès des maires du Finistère

Dates

octobre 2010

OK

Communiqués de presse

Publications

Agenda →

Multimédia

Zoom sur...

Campagne publicitaire

Partager

Le Journal ar Gazetenn

www.ville-carhaix.com

Logement >>

Le Foyer des Jeunes Travailleurs inauguré



Les élus de la Région, du conseil général et de Poher communauté ont inauguré le FJT le 27 septembre dernier.

Ouvert aux premiers résidents en janvier 2010, le Foyer des Jeunes Travailleurs du Poher a été officiellement inauguré le 27 septembre dernier.

«Les jeunes et notamment les saisonniers avaient jusque-là du mal à se loger dans la région», souligne Christian Troadec, maire de Carhaix et président de Poher communauté. Pour endiguer cette baisse de la population des 15-29 ans, Poher communauté a donc décidé l'ouverture d'un Foyer des Jeunes Travailleurs. Emprunts et subventions - à hauteur de 63 % - du Conseil Régional,

du conseil général, de l'État, de Poher communauté et de la Fondation Abbé Pierre ont financé les 3,2 millions d'euros nécessaires au projet.

37 logements occupés

Preuve que la récente structure, propriété du Logis Breton, répond à un besoin réel : 37 des 46 logements du foyer sont actuellement occupés par 28 hommes et neuf femmes de 16 à 30 ans. Il s'agit de stagiaires en formation professionnelle, de salariés, de demandeurs d'emploi, d'apprentis, d'étu-

dants ou de scolaires. D'ici cinq ans, l'Association d'Iroise pour le Logement et l'Entraide (Aile), porteuse du projet et gestionnaire, passera le relais à une association gestionnaire autonome qui devra se créer.

Il est également prévu que la structure collective soit complétée de huit logements de dix places, à Carhaix et dans les communes environnantes. La prochaine action de Poher communauté sera de travailler sur les transports, de permettre aux locataires d'accéder à leur lieu de travail ou de formation », a souligné Christian Troadec.

Meilleur journal municipal : deuxième place pour Carhaix >>

Judi 30 septembre, à 17h30, au Quartz, lors du Carrefour des communes, un jury composé de 18 professionnels (journalistes, créatifs, partenaires, professionnels de la communication) a décerné six trophées dans le cadre du Grand Prix 2010 du "Meilleur Journal Communal ou Communautaire du Finistère". Il récompense les communes et la communauté de communes qui ont fait preuve d'intérêt rédactionnel, de créativité et d'originalité dans la conception de leur journal communal ou communautaire. Dans la catégorie des communes de 3 501 à 12 500 habitants, le journal municipal de Carhaix, Le Journal - Ar Gazetenn, est

arrivé en seconde position derrière celui de Riec-sur-Belou. 96 collectivités (87 communes et 9 EPCI) participent à ce concours. Une belle reconnaissance du travail accompli et un encouragement à poursuivre nos efforts pour vous proposer toujours un journal de qualité.



Carhaisien du monde >>

Julien Tanguy, jeune Carhaisien, vient de passer ces six derniers mois à l'université de Doshisha, au Japon, pour effectuer un stage recherche dans le laboratoire de mécatronique. Il a bénéficié d'une bourse "Carhaisien du monde" délivrée par la Ville de Carhaix. L'alimentation, l'habitat, les transports... l'étudiant livre une mine d'informations sur le cadre de vie au Japon dans son blog : <http://carhaixjapon.wordpress.com/category/generales/>.

Bourse "Carhaisien du monde" : comment ça marche ?

Initiée par la municipalité en mai 2001, cette bourse communale permet aux jeunes, âgés entre 18 et 29 ans, de partir à l'étranger, soit dans le cadre d'un programme d'études, soit pour un projet visant à l'échange avec les populations des pays visités.

Pour bénéficier de cette bourse dont le but est de soutenir la mobilité et l'initiative des jeunes à l'étranger, il faut être âgé entre 18 et 29 ans, habiter la commune et surtout être porteur d'un projet complet (présentation, objectifs, coût estimatif, durée...).

L'aide versée varie entre 150 et 450 euros selon la nature des projets. Insuffisante à elle seule, elle permet toutefois de donner un sérieux coup de pouce. Pour être validé, le projet doit être accepté par une commission qui se réunit selon la fréquence des demandes. une fois accepté, il est demandé un compte-rendu de l'expérience sous la forme d'une expo photos, d'un rapport, d'une banque d'adresses, d'un blog...

Renseignements et dossiers à retirer en mairie auprès du service communication.
Tél. : 02 98 99 33 33.

Tribune de libre expression

Agir autrement pour Carhaix-Plouguer

Au seuil de cette nouvelle année scolaire ne serait-il pas opportun de créer un conseil municipal (voire communautaire) des jeunes ? Ce conseil serait un excellent lieu d'apprentissage de la démocratie, de la responsabilité et un complément à l'instruction civique enseignée à l'école en les sensibilisant à la vie locale. Il favoriserait aussi l'échange entre les générations, ses propositions ne pourraient qu'améliorer la vie de tous au sein de la collectivité. Nous l'avons prévu dans notre programme et nous pensons que le débat mériterait d'être lancé au titre de la démocratie participative.



> Vie associative

Secours catholique. Reprise des rencontres

Pour la troisième année consécutive, des « rencontres-amitiés » sont proposées par les bénévoles du Secours Catholique, une fois par mois, de 14h00 à 16h30, salle Kérneis, à Daoulas. Les prochaines rencontres auront lieu les 9 novembre et 14 décembre autour d'un café et de jeux de société. Possibilité de covoiturage.

>> **Contact: Josette GUILLERM**
02 98 21 91 18

Amicale des retraités. Nouvelle présidente

Marie-Claude Madec vient de reprendre la direction de l'amicale des retraités de Hanvec, suite à la démission du président. Le club fait partie des Aînés Ruraux du Finistère. Nombreux sont les commerçants qui acceptent des réductions sur présentation de la carte d'adhésion. La nouvelle présidente souhaite pouvoir organiser un maximum d'activités avec le plus d'adhérents possible. Toutes idées nouvelles sont les bienvenues.

>> **Local des anciens, derrière la salle polyvalente.**
Le jeudi à partir de 14h00 (goûter offert).
Contact: Mme MADEC 06 31 63 67 25

> Développement durable

Des fêtes écolo !



Noël approche : pensez à la guirlande solaire!

L'énergie électrique représente presque la moitié de l'énergie que nous consommons. Les deux tiers de l'électricité que nous utilisons sont consacrés à un usage résidentiel ou en entreprise. C'est dire si nous pouvons, par nos

comportements quotidiens, à la maison ou au travail, contribuer à la diminution de la consommation française d'énergie! Une prise de conscience importante et doublement motivante: préserver l'environnement en maîtrisant mieux sa consommation d'énergie permet en effet de réaliser des économies !

En adoptant quelques mesures très simples, vous ferez un geste pour l'environnement, mais aussi pour votre porte-monnaie. Effectivement, dans chaque pièce de la maison, quelques gestes quotidiens peuvent vous permettre de lutter contre la surconsommation d'énergie et ainsi alléger vos factures d'électricité et de gaz.

Saviez-vous qu'en moyenne le chauffage et l'eau chaude représentent à eux seuls les trois

quarts de votre facture d'énergie ? Une bonne isolation de votre habitation vous fait économiser de 10 à 20% de votre consommation. Un tout petit degré de moins dans les pièces de vie, et vous réalisez une économie d'énergie de 7%.

Noël approche et avec lui ses cadeaux mais aussi ses décorations. Et qui dit décoration de Noël dit guirlande lumineuse et donc consommation électrique! Et comme ce n'est pas parce que c'est Noël qu'il faut oublier les économies d'énergie, pensez à la guirlande solaire. Elle vous permettra de rester écolo tout en faisant briller de mille feux votre déco de Noël. Et rappelez-vous, préférez le sapin naturel!

Bonnes fêtes de fin d'année!

Claudie Cariou

> Prix

Le Grand Prix 2010 du "Meilleur Journal Communal ou Communautaire du Finistère" récompensait le 30 septembre dernier, au Quartz, les communes et la communauté ayant fait preuve d'intérêt rédactionnel, de créativité et d'originalité dans la conception de leur journal communal ou communautaire.

Le Keleier a remporté le 2e prix dans sa catégorie, celle des communes de 1 001 à 2 000 habitants!



Depuis une dizaine d'année, le bulletin communal connaît une édition régulière et bimensuelle. C'est alors qu'il est baptisé « Le Santécois ».

Sa mission première de service à la population et de communication sur la vie de la cité, des administrations et des associations est demeurée intacte. Cependant, sa présentation a énormément évolué.

En effet, les premières années de sa parution, il est photocopié à l'encre noire sur du papier de couleur, en format A4 recto verso ou, en fonction de la richesse de l'actualité, en format A3 plié. Puis, grâce à l'acquisition d'un photocopieur couleurs, apparaissent des logos, des cliparts, des photos qui le rendent plus ludique et agréable à lire.

En 2008, Grâce à l'acquisition d'un matériel plus performant et de logiciels adaptés, une « Edition Spéciale » du Santécois voit le jour, en complément du bulletin bi-mensuel. Cette publication, est constituée d'une trentaine de pages où apparaissent des rubriques variées dédiées à la vie communale et intercommunale, à l'actualité des associations, à l'histoire des entreprises, à la vie culturelle de la commune et de ses habitants, sous forme de chroniques et de reportages.

En 2009, la commune de Santec signe avec l'Office National de la Langue Bretonne la charte « Ya d'ar brezhoneg »/ « Oui au Breton ». L'éditorial est alors traduit intégralement en breton et une rubrique lui est intégralement consacrée.

L'équipe de rédaction et de relecture des bulletins communaux, composée de plusieurs élus et d'une personne du service administratif, choisit les thèmes et les articles qui paraîtront, les rédige et les corrige.

Elle peut compter également sur la collaboration de personnes de la commune qui produisent des articles consacrés à leurs connaissances ou à leurs acquis.

La particularité du bulletin communal « Le Santécois », vient du fait qu'il est intégralement réalisé par les services municipaux, autant par sa conception et sa rédaction que par son impression et même sa distribution.

Les internautes peuvent également le consulter sur le site de la commune www.santec.fr ou le recevoir directement dans leur boîte mail, après inscription.

Cette année, nous sommes fiers d'avoir remporté, à l'occasion du Carrefour des Communes, le trophée du meilleur journal communal du Finistère (catégorie communes de 2001 à 3500 habitants), qui récompense notre travail et notre investissement. Mais la plus belle des récompenses vient tout de même de la population qui témoigne de sa fidélité à la lecture du bulletin communal.

Reportages



sur France 3,



Tébéo,



France Bleu breiz izel,



Radio rivages...



AMF 29
*Association des Maires
et Présidents d'EPCI
du Finistère*

1, rue Parmentier – 29200 BREST
Tél. 02 98 33 88 70 – Fax : 02 98 33 88 71
Mél : amf29@wanadoo.fr

Agence BERGAME
235, rue E. Hemingway
Port de commerce - 29200 BREST
Tél. 02 98 46 05 17 - Fax 02 98 46 92 14
Mél : agence.bergame@orange.fr